

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00689 Numéro SIREN : 533 054 235 Nom ou dénomination : 1 JOUR = UNE SOLUTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2023 sous le numéro de dépôt 3482

Société 1 JOUR= UNE SOLUTION

10 RUE LACAILLE
VILLA ROMANTICA
83600 FREJUS

*" Copie certifiée conforme par
le gérant "*

SARL 1 jour = une solution



810 rue Lacaille

83600 Fréjus

☎ 09 81 49 48 79

RCS 533 054 235 - APE 8810A

COMPTES ANNUELS du 01/10/2021 au 30/09/2022



GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

20 JUL. 2023

N° ... 2023/3422

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065
- Liasses 2050 à 2059-F

DOSSIER DE GESTION

- Bilan synthétique
- Soldes intermédiaires de gestion
- Détail Soldes intermédiaires de gestion
- Ratios

AUTRES ETATS

- Etat des Immobilisations
- Etat des Emprunts

ACF EXPERTISE SAS

212 Ave Thalès

Imm Business Park Epsilon II

83700 ST RAPHAEL

Société 1 JOUR= UNE SOLUTION

10 RUE LACAILLE
VILLA ROMANTICA
3600 FREJUS

CR

COMPTES ANNUELS

ACF EXPERTISE SAS

212 Ave Thalès

Imm Business Park Epsilon II

83700 ST RAPHAEL

CW

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	1 500	1 500				
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	17 500	17 500				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	9 206	7 279	1 927	3 448	1 521	44.1
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 600		1 600	1 600		
Total II	29 806	26 279	3 527	5 048	1 521	30.1
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	148 352		148 352	112 169	36 184	32.2
Autres créances	16 937		16 937	24 737	7 800	31.5
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	293 181		293 181	253 089	40 091	15.8
Charges constatées d'avance (3)				1 323	1 323	100.0
Total III	458 470		458 470	391 319	67 151	17.1
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	488 275	26 279	461 997	396 366	65 630	16.5

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 600

Copie Certifiée Conforme par le Président

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022	12	Exercice N-1 30/09/2021	12	Ecart N / N-1	
		Euros					%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000		8 000			
	Réserves						
	Réserve légale	800		800			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	10		8		2	29.9
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	242 979		191 186		51 793	27.0
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	251 790		199 994		51 795	25.9
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	6 668		3 499		3 169	90.5
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 749		8 973		1 224	13.6
	Dettes fiscales et sociales	190 570		180 619		9 951	5.5
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	5 221		3 281		1 940	59.1
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	210 207		196 372		13 835	7.0
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	461 997		396 366		65 630	16.5

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

210 207

196 372

ANNEXE

CK

SOMMAIRE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales	X
------------------------------------	---

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Frais d'établissement	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

OK
Copie certifiée Conforme par le Président
[Signature]

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 461 996.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 643 226.46 Euros et dégageant un bénéfice de 242 979.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

CK

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 500		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	17 500		
Installations générales agencements aménagements divers	1 161		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 044		
TOTAL	9 206		
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		
TOTAL	1 600		
TOTAL GENERAL	29 806		

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				1 500	1 500
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				17 500	17 500
Installations générales agencements aménagements divers				1 161	1 161
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				8 044	8 044
TOTAL				9 206	9 206
Prêts, autres immobilisations financières				1 600	1 600
TOTAL				1 600	1 600
TOTAL GENERAL				29 806	29 806

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 500			1 500
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 500			17 500
Installations générales agencements aménagements divers	594	136		730
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 163	1 385		6 548
TOTAL	5 758	1 521		7 279
TOTAL GENERAL	24 758	1 521		26 279

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	136				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 385				
TOTAL	1 521				
TOTAL GENERAL	1 521				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 600	1 600	
Autres créances clients	148 352	148 352	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 636	6 636	
Débiteurs divers	10 301	10 301	
TOTAL	166 889	166 889	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 749	7 749		
Personnel et comptes rattachés	134 955	134 955		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 074	44 074		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 990	8 990		
Autres impôts taxes et assimilés	2 551	2 551		
Groupe et associés	6 668	6 668		
Autres dettes	5 221	5 221		
TOTAL	210 207	210 207		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	800			800

CESSION PARTS AU 31 03 2018

LA SAS PROMESSES DE L'AUBE DETIENT 790 PARTS SOCIALES ET Mme
KERVAREC 10 PARTS SOCIALES**Frais d'établissement**

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 500	
Total général	1 500	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à
leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
FRANCHISE MILLEPATTE	17 500	20.00

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

CR

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SARL « 1 JOUR = UNE SOLUTION »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 8.000 Euros

Siège social : 310, rue Lacaille – Villa Romantica

83600 FREJUS

R.C.S. FREJUS : B 533 054 235

2001 B 689

-§-

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 25 MAI 2023

APPROBATION DES COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2022

-§-

L'an deux mille vingt trois,
Le Ving-cinq Mai,
À dix-huit heures,

Les associées de l'entreprise « 1 JOUR = UNE SOLUTION », société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros divisé en 800 parts de 1 Euro chacune, entièrement libérées, ayant son siège social à FREJUS (83600) au 310 rue Lacaille – Villa Romantica, se sont réunies au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle.

Sont présentes :

- | | |
|--|------------|
| • Madame Claudine Pascale KERVAREC propriétaire de 10 parts numérotées de 1 à 10 inclus, sis..... | 10 parts |
| • La SAS « PROMESSES DE L'AUBE », représentée par son Président, Madame KERVAREC Claudine, propriétaire de 790 parts numérotées De 11 à 800 inclus, sis..... | 790 parts |
| Total égal aux huit cents parts sociales | |
| Composant le capital social..... | 800 parts. |

L'assemblée est présidée par Madame Claudine KERVAREC, associée gérante.

La Présidente constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

CK

Puis, elle rappelle que l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du gérant sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social s'étendant du 1^{er} Octobre 2021 au 30 Septembre 2022 ainsi que les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce,
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce,
- Approbation de la rémunération du gérant,
- Questions diverses.

La Présidente dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion de la gérance,
- L'inventaire au 30 Septembre 2022,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 30 Septembre 2022
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

La Présidente a pris les décisions ci-après :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 242.979 € décide de l'affecter de la façon suivante :

- | | |
|--------------------------|-----------|
| - Bénéfice de l'exercice | 242.979 € |
| - Report à nouveau | 10 € |

Formant le bénéfice distribuable de 242.989 €

Sur cette somme, l'assemblée décide une distribution de dividendes bruts prélèvements sociaux inclus au profit des associés d'un montant de 242.979,00 € soit 303,72 € par part sociale.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des exercices antérieurs ont été les suivants :

Exercice	Dividende Total	Dividende par part
30/09/2017	120.144 €	150,18 €
30/09/2018	169.381 €	215,68 €
30/09/2019	172.556 €	215,70 €
30/09/2020	230 064 €	287,58 €
30/09/2021	191.184 €	238,98 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce, les approuve dans leur intégralité.

L'intéressée n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve la rémunération qui a été versée à la gérance pour l'exercice écoulé, d'un montant de 30.000 € et répartie de la façon suivante :

- 30.000 Euros pour Madame KERVAREC Claudine.

Pour le prochain exercice, la rémunération de la gérance est maintenue à l'identique.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associées présentes pour être contresigné sur le registre de ces décisions.

Madame Claudine KERVAREC



Madame Claudine KERVAREC
Pour la SAS « PROMESSES DE L'AUBE »



"Original Certifié Conforme par le gérant"


SARL « 1 JOUR = UNE SOLUTION »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 8.000 Euros

Siège social : 310, rue Lacaille – Villa Romantica

83600 FREJUS

R.C.S. FREJUS : B 533 054 235

2001 B 689

-§-

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

-§-

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 Septembre 2021, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I – PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 1.643.226 Euros alors que pour l'exercice précédent, il était de 1.525.059 Euros soit une augmentation de 7,75 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 242.979 Euros, soit 14,8 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 1.646.635 Euros contre 1.563.536 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 5,31 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 1.403.655 Euros contre 1.372.350 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 2,28 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 1.190.345 Euros et représentent 72,44 % du chiffre d'affaires hors taxes contre 75,85 % l'exercice précédent, soit une baisse de 3,41 %.
- Les dotations aux comptes d'amortissements et provisions se sont élevées à la somme de 1.521 Euros et représentent 0,092 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 324.803 Euros soit 19,8 % du chiffre d'affaires hors taxes.

CK

Solvabilité à court terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles – Dettes à court terme) :

Exercice précédent 389.539 - 195.915 = 193.624

Exercice en cours 458.470 - 210.207 = 248.263

Soit une augmentation de 54.639 Euros.

Nous vous rappelons que notre société est franchisée de la société à responsabilité MILLEPATTE, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 48285538400020 dont le siège social est fixé au 16c rue de Strasbourg – 67230 Benfeld et que nous exploitons la franchise « MILLEPATTE » dont l'activité principale est l'aide à la personne.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

EVOLUTION PREVISIBLE

Cet exercice, dont le chiffre d'affaires a progressé de 7,75 % par rapport à l'an dernier, montre la capacité de la société à faire face à des conditions de travail complexes notamment en raison des difficultés à recruter du personnel de terrain . Pour le prochain exercice, la société souhaite maintenir son niveau actuel de chiffre d'affaires.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat bénéficiaire de 191.183,79 € et nous vous proposons de l'affecter de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice 242.979 €
- Report à nouveau 10 €

Formant le bénéfice distribuable de 242.989 €

Sur cette somme, l'assemblée décide une distribution de dividendes bruts prélèvements sociaux inclus au profit des associés d'un montant de 242.979 € soit 303,72 € par part sociale.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des exercices antérieurs ont été les suivants :

Exercice	Dividende total	Dividende par part
30/09/2017	120.144 €	150,18 €
30/09/2018	169.381 €	215.68 €
30/09/2019	172.556 €	215.70 €
30/09/2020	230.064 €	287,58 €
30/09/2021	191.184 €	238,98 €



DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées, recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

La Gérance

Madame Claudine KERVAREC

SARL 1 jour = une solution

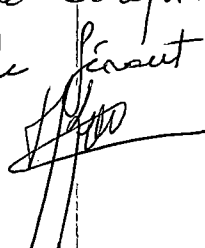


310 rue Lacaille

83600 Fréjus

☎ 09 81 49 48 79

RCS 533 054 235 - APE 8810A

Original Certifié Conforme
per le Président


SARL « 1 JOUR = UNE SOLUTION »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 8.000 Euros

Siège social : 310, rue Lacaille – Villa Romantica

83600 FREJUS

R.C.S. FREJUS : B 533 054 235

2001 B 689

-§-

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

-§-

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2023

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 242.979 € décide de l'affecter de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice 242.979 €
- Report à nouveau 10 €

Formant le bénéfice distribuable de 242.989 €

Sur cette somme, l'assemblée décide une distribution de dividendes bruts prélèvements sociaux inclus au profit des associés d'un montant de 242.979 € soit 303,72 € par part sociale.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2023

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de 242.979 € décide de l'affecter de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice 242.979 €
- Report à nouveau 10 €

Formant le bénéfice distribuable de 242.989 €

Sur cette somme, l'assemblée décide une distribution de dividendes bruts prélèvements sociaux inclus au profit des associés d'un montant de 242.979 € soit 303,72 € par part sociale.

La Gérance

Madame Claudine KERVAREC



SARL 1 jour = une solution
310 rue Lacaille
83600 Fréjus



09 81 49 48 79

RCS 533 054 235 - APE 8810A

SARL « 1 JOUR = UNE SOLUTION »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 8.000 Euros

Siège social : 310, rue Lacaille – Villa Romantica

83600 FREJUS

R.C.S. FREJUS : B 533 054 235

2001 B 689

-§-

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

-§-

Chers Associées,

En application des dispositions de l'article L 223-19 du Code du Commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et le gérant ou associés ou d'autres sociétés dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance est simultanément gérant ou associé de notre société.

1 – Opérations susceptibles d'entrer dans le cadre de l'article L.223-19 du Code du Commerce, conclues au cours de l'exercice :

- Rémunération de Madame KERVAREC Claudine versée au cours de l'exercice = 30.000 Euros

2 – Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie :

- Le solde créditeur du compte courant de Madame Claudine KERVAREC à la clôture de l'exercice est de : 2.650,87 €.

Nous vous demandons de bien vouloir statuer sur ce rapport.

Madame Claudine KERVAREC



SARL 1 jour = une solution

310 rue Lacaille

83600 Fréjus

☎ 09 81 49 48 79



RCS 533 054 235 - APE 8810A